

Autour du Lac de l'Abbaye



Randonnée n°19809693

Un voyage au cœur de l'eau... au cœur de l'histoire du Grandvaux. Découvrez le calme des paysages tout autour du Lac de l'Abbaye. Multipliez les pauses et percez les secrets du lac et ses tourbières depuis le silo à images.

Ce parcours est conçu particulièrement pour les VTC à assistance électrique, du fait de son dénivelé, sa distance et la nature du terrain.

Vous ne trouverez pas de balisage sur le parcours.

Durée :	2h	Difficulté :	Facile
Distance :	22,15 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	143 m	Activité :	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif :	136 m	Régions :	Massif du Jura, Haut-Jura
Point haut :	936 m	Commune :	Saint-Laurent-en-Grandvaux (39150)
Point bas :	854 m		

Description

Départ de l'Office de Tourisme (parking à proximité).

(D/A) Remonter la Rue de Genève puis la Rue Delezay vers l'Ouest, franchir le passage à niveau et atteindre le Chemin des Buissonnets à droite.

(1) Suivre celui-ci puis prendre à droite la route de Salave.

(2) Au croisement à quatre directions, quitter Saint-Laurent en Grandvaux par la Route de l'Alouette à gauche et rejoindre le village de La Chamusse.

(3) À l'intersection avec la Route de Saint-Pierre, tourner à gauche et remonter le village jusqu'au hameau Les Dadonins.

(4) Traverser **avec prudence** la D678 puis continuer sur la même route secondaire jusqu'à la sortie du village de Saint-Pierre.

(5) Tourner à droite sur la D437, dépasser les calèches et emprunter en contrebas à droite une petite route goudronnée en alternative à la route départementale, pour arriver au hameau Les Guillons.

(6) Virer à droite de nouveau sur la route départementale pour traverser le hameau.

(7) Après avoir dépassé la mairie, emprunter sur la droite une route secondaire goudronnée en direction du silo à images que l'on aperçoit en hauteur sur la gauche.

(8) À l'intersection avec la route forestière, rester à gauche jusqu'au hameau Les Bouviers.

(9) Tourner à droite, traverser le hameau et retrouver la route départementale qu'il convient de quitter rapidement pour aller à droite et traverser le hameau Les Farrods.

(10) À la sortie du hameau, retrouver la D146 et se rapprocher du lac par la première route goudronnée sur la gauche. Le parcours se prolonge pendant quelques dizaines de mètres sur une route secondaire stabilisée.

(11) Retrouver une route goudronnée qui longe le bord du lac jusqu'au lagunage. Emprunter la route qui monte sur à droite pour profiter du point de vue puis redescendre jusqu'à la station de pompage d'eau.

(12) Continuer à longer le lac pour dépasser l'hôtel-restaurant puis rejoindre le hameau de l'Abbaye-en-Grandvaux.

Points de passages

- D/A Office de tourisme Haut-Jura Grandvaux**
N 46.57594° / E 5.954496° - alt. 906 m - km 0
- 1 Chemin des buissonnets**
N 46.575796° / E 5.947514° - alt. 903 m - km 0.54
- 2 Route de l'alouette**
N 46.579756° / E 5.949891° - alt. 891 m - km 1.1
- 3 Route de Saint-Pierre**
N 46.586789° / E 5.941171° - alt. 885 m - km 2.18
- 4 D678 - Traverser avec prudence**
N 46.580135° / E 5.92918° - alt. 901 m - km 3.4
- 5 Les Chauvins**
N 46.548536° / E 5.920936° - alt. 860 m - km 7.64
- 6 Les Guillons**
N 46.541374° / E 5.914881° - alt. 884 m - km 8.58
- 7 Route forestière - Silo à Images**
N 46.540156° / E 5.911938° - alt. 890 m - km 8.86
- 8 Intersection entre deux routes forestières**
N 46.540023° / E 5.899722° - alt. 880 m - km 9.86
- 9 Les Bouviers - Silo à Images**
N 46.535709° / E 5.904376° - alt. 890 m - km 10.51
- 10 Les Bez**
N 46.529801° / E 5.898288° - alt. 898 m - km 11.47
- 11 Route du lac - Lac de l'Abbaye**
N 46.524049° / E 5.895255° - alt. 887 m - km 12.22
- 12 Station de pompage - Belvédère du Moulin**
N 46.530495° / E 5.917152° - alt. 879 m - km 14.4
- 13 Site de l'Abbaye - L'Échappement (Grande-Rivière Château)**
N 46.534796° / E 5.921772° - alt. 878 m - km 15.02

(13) Des panneaux d'interprétation, une aire de pique-nique et des racks à vélo sont à votre disposition pour profiter pleinement du site. Reprendre la route pour sortir du hameau et tourner directement à droite sur une route goudronnée secondaire indiquant la direction des Mussillons. Continuer tout droit jusqu'au hameau les Jeannez.

(14) Contourner le pont de grange recouvert de tavaillons (planchettes d'épicéa traditionnellement utilisées dans le Haut-Jura pour protéger les façades exposées aux intempéries) et remonter jusqu'en haut du hameau.

(15) À la dernière maison, emprunter une route secondaire non goudronnée sur la droite. Dépasser la carrière et le lavoir puis garder le chemin de gauche aux deux intersections suivantes. Le parcours conduit à Saint-Laurent-en-Grandvaux à travers les combes et pâturages.

(16) Arrivé à proximité des premières maisons, se diriger sur la gauche en direction du centre village, franchir le passage à niveau et remonter la Rue des Rochats jusqu'au stade.

(17) Tourner à droite pour contourner la mairie et rejoindre l'Office de Tourisme (D/A).

Informations pratiques

Bars, restaurants, épiceries, services à Saint-Laurent-en-Grandvaux.

Hôtels et restaurants autour du Lac de l'Abbaye.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/parcours-autour-du-lac-de-l-abbaye/>

En savoir plus :

14 Les Jeannez

N 46.556899° / E 5.937866° - alt. 923 m - km 17.96

15 Les Jeannez

N 46.559818° / E 5.940311° - alt. 932 m - km 18.41

16 Les Pierres

N 46.567993° / E 5.956609° - alt. 912 m - km 21.16

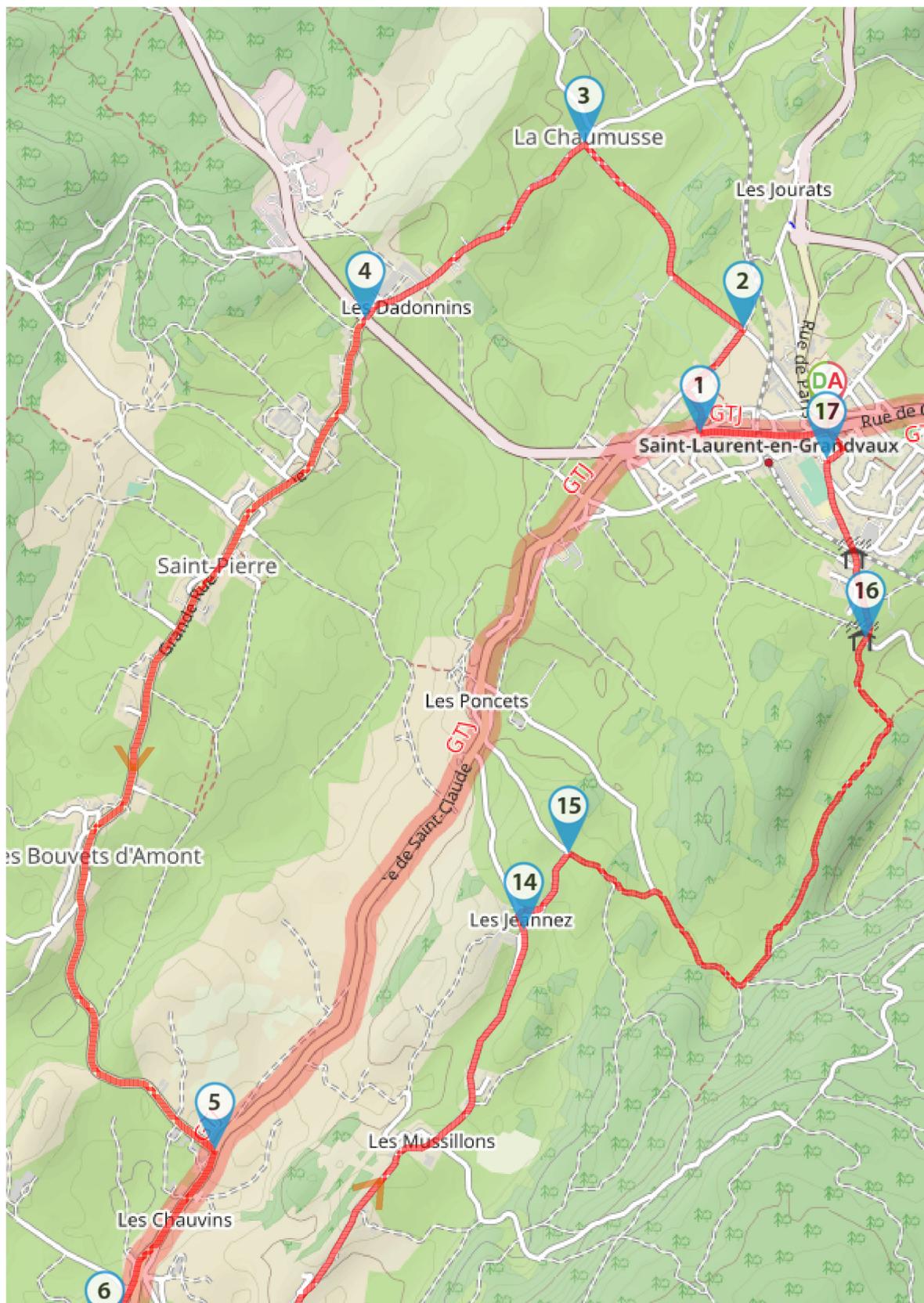
17 Stade de Saint-Laurent en Grandvaux

N 46.574801° / E 5.954468° - alt. 905 m - km 21.95

D/A Office de tourisme Haut-Jura Grandvaux

N 46.575945° / E 5.95453° - alt. 906 m - km 22.15

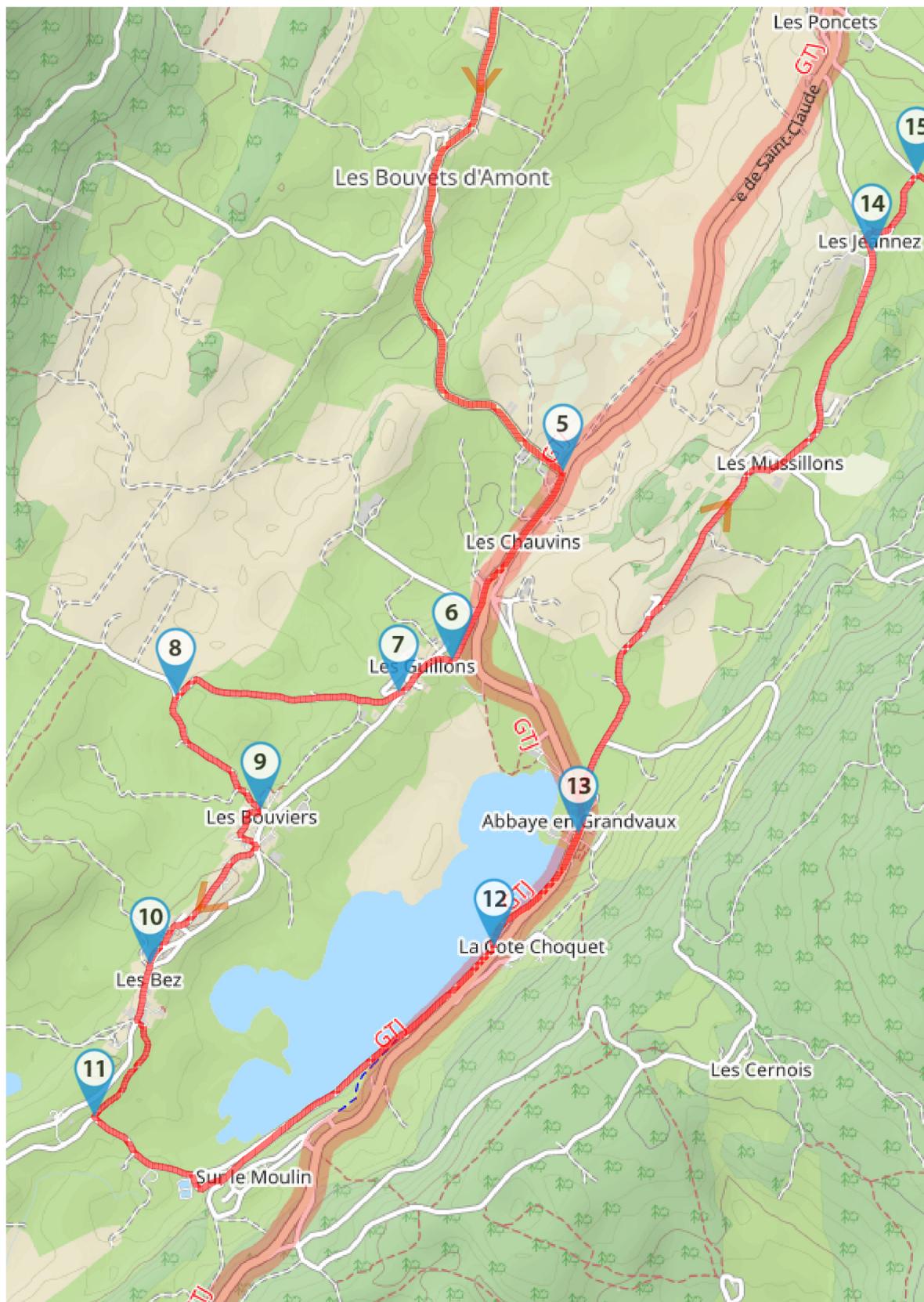
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N | 1km

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.